

Francais - Hamidullah Le Coran traduction en langue francaise

يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا إِذَا نَكَحْتُمُ الْمُؤْمِنَاتِ ثُمَّ طَلَقْتُمُوهُنَّ مِنْ قَبْلِ أَنْ تَمْسُوهُنَّ فَمَا لَكُمْ
عَلَيْهِنَّ مِنْ عِدَّةٍ تَعْتَدُونَهَا فَمَتَّعُوهُنَّ وَسِرَّوهُنَّ سَرَاحًا جَمِيلًا

O vous qui croyez! Quand vous vous mariez avec des croyantes et
qu'ensuite vous divorcez d'avec elles avant de les avoir touchées, vous ne
pouvez leur imposer un délai d'attente. Donnez-leur jouissance [d'un
bien] et libérez-les [par un divorce] sans préjudice.